
Genève, le 15 novembre 2012

Aucune suppression de poste envisagée au Planning familial

Contrairement aux informations parues dans la presse et figurant dans l'argumentaire de la motion M 2117, aucune décision de suppression de postes n'a été prise par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) qui toucherait les effectifs du Planning familial.

L'opération intitulée *Per4mance* et la réflexion qui en résulte aux fins d'améliorer l'efficacité de l'institution pour lui permettre de faire face aux contraintes budgétaires porte sur les années 2013, 2014 et 2015.

Des pistes ont été dégagées pour 2013 par le comité de direction des HUG mais n'ont à ce jour pas encore reçu de validation institutionnelle par le conseil d'administration. Ces pistes ne comportent aucune suppression de postes affectant les effectifs du Planning familial.

Conscients de leurs obligations légales en matière de santé sexuelle et, en particulier, de l'ancrage de la structure du Planning familial dans une loi fédérale prévoyant l'obligation pour chaque canton d'avoir un « centre officiel en matière de grossesse », les HUG entendent s'y tenir, ce qui ne signifie pas que des recherches d'efficacité dans l'ensemble de leurs structures ne peuvent pas être envisagées.

Il ne saurait en effet y avoir de services au sein des HUG pour lesquels toute réflexion portant sur l'amélioration des processus serait proscrite d'entrée de cause.

Cette réflexion, engagée par les HUG dans tous leurs domaines d'activités, doit permettre d'envisager dans tous leurs départements et pour l'ensemble de leurs missions – avec néanmoins une priorité sur les activités de support administratif ou logistique – l'instauration de modalités de fonctionnement conduisant à une efficacité accrue.